

COURS DE FRANÇAIS ET DE CIVISME



En mars 2008, le bureau de l'intégration ouvre 8 classes de cours de français. En septembre de la même année, leur nombre a doublé passant à 16 classes. En 2018, 50 classes sont ouvertes.

L'apprentissage de la langue constitue un élément central et nécessaire au processus d'intégration. Le cours vise à améliorer la connaissance de l'environnement immédiat, la maîtrise des expressions orales et écrites simples

couramment utilisées dans la vie quotidienne et plus selon le niveau du participant.

Les cours de français et de civisme s'adressent aux personnes titulaires d'un permis ou suisses, non francophones établies à Martigny et région.

Du lundi au vendredi durant deux semestres, de septembre à décembre et de février à juin. Le matin et l'après-midi de 9H00 à 10H30 et de 13H30 à 15H00 à la Maison de la Musique et le soir de 19H00 à 20H 30 au Cycle d'Orientation d'Octodure.

Des diplômes TELC A2, B1 et B2 peuvent être obtenus grâce à un partenariat avec l'Ecole Club Migros de Martigny. A la fin de l'année, plus de 200 attestations sont remises lors d'une cérémonie officielle.

Niveaux : alphabétisation A0 à A1 – débutants A1 à A2 – intermédiaires et avancés A2 à B1 et B2.

Pour tous renseignements et inscriptions, une permanence a lieu

- le jeudi après-midi de 15H00 à 18H30 et
- le vendredi matin de 9H00 à 12H00

à la Maison des Associations, Rue des Finettes 19. Un entretien permettra d'évaluer votre niveau et de trouver le cours qui vous convient le mieux.

Frais d'inscription : CHF 50.00 et une photo.

[CALENDRIER COURS AUTOMNE](#)

[Cours français](#)

